

SST - Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIF DE LA FORMATION: Acquérir les connaissances nécessaires en vue de l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste au Travail selon le programme officiel de l'INRS.

POINTS FORTS DE LA FORMATION: Excellente occasion d'échanger avec d'autres professionnels sur des problématiques communes ; Vous travaillez avec un centre de formation certifié INRS avec des formateurs qualifiés ; Ensemble du matériel mis à disposition (Trousse SST, Mannequins ...)

RÉSULTATS ATTENDUS: Acquisition des compétences du SST

CERTIFICATION: Certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST)

DURÉE DE LA FORMATION: 14h

LANGUE: Français

ENCADREMENT FORMATEUR: Encadrement d'un moniteur SST expérimenté (+100 sessions par an) certifié INRS, Mannequins, défibrillateur, trousse SST..., supports de cours (Mis à disposition par Formation Stratégique).

PUBLIC VISÉ: Toute personne souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail ou recycler son certificat

PRÉ REQUIS: Initial: Aucun. Recyclage: Carte SST arrivant à expiration.

SUIVI - ÉVALUATIONS: Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et avis post formation. - Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par le formateur Examens théoriques et pratiques selon les grilles de compétences de l'INRS - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES: Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz. Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression. 1 salle équipée ainsi que les moyens techniques conformes à la Recommandation R489 devront absolument être mis à disposition par le client.

ACCESSIBILITÉ: Personne en Situation d'Handicap Bienvenue. Un accompagnement spécifique peut être engagé. Notre référent handicap est à votre disposition au numéro indiqué dans nos coordonnées.

LIEU DE LA FORMATION

Votre formation peut se dérouler sur votre site ou bien sur l'un de nos différents centres dans le Gard (30) et l'Hérault (34)
Formation Stratégique MONTPELLIER: 13 Rue de la garrigue 34130 Mudaison Formation Stratégique ALES: 215, Chemin du Réservoir 30140 BAGARD Formation Stratégique NÎMES CENTRE: 33 Rue Favre de Thierrens, 30000 Nîmes Formation Stratégique NÎMES-CAVEIRAC: 231 Chem. du Sémaphore, 30820 Caveirac INTRA entreprise: dans vos locaux ou selon convenance.

CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de situer le cadre juridique de son intervention

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique dans son entreprise
 - Connaître les éléments fixant le cadre juridique en dehors de son entreprise
 - Être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée

- L'alerte aux populations
- Reconnaître les dangers persistants
- Supprimer ou isoler les dangers

Examiner

- Examiner la victime afin de déterminer l'action à mettre en œuvre
- Alerter ou faire alerter
- Définir les éléments du message d'alerte, et le moment le plus opportun
 - Définir qui va alerter et rendre compte au sein de l'entreprise
 - Organiser l'accès au secours

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond et se plaint de sensations pénibles et ou présente des signes anormaux
- La victime répond et se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond et ne respire pas

Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention
 - Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Mise en œuvre d'une action de prévention

- Elles sont déterminées à l'initiative du Médecin du Travail
- Elles font l'objet d'un complément de formation dont la durée est à convenir au cas par cas

Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

- Définir qui informer
- Définir les éléments à transmettre

Evaluation des SST

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisés lors de chaque formation.

- Evaluation sous forme d'entretien (questions/réponses)

• A l'issue de cette évaluation, un Certificat Secouriste du travail est délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

• Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.